



## AVIS PUBLIC 2021-042

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

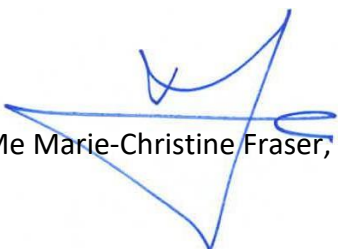
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **10 janvier 2022 à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2021-014 visant le 411, rue Chassé, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une entrée charretière d'une largeur de 14m au lieu de 11m tel que demandé à l'article 13.4 du règlement de zonage numéro 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 7 janvier 2022 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 16<sup>e</sup> jour de décembre 2021



Me Marie-Christine Fraser, greffière